



PROJET ÉDUCATIF

Accueil collectif de mineur de l'association familles rurales de Bellevaux

Association Familles Rurales Bellevaux

38 place de la mairie, 74470 Bellevaux

familleruralebellevaux@gmail.com

0640423864

Rédigé le 08/04/2022 par le CA de l'AFR de Bellevaux

Statut et vocation de l'organisateur

1. Présentation du mouvement Familles Rurales

Le Mouvement Familles Rurales est constitué de plusieurs échelons disposant chacun de missions spécifiques.

🗡 Les fédérations départementales, régionales et nationales

Elles accompagnent et soutiennent les associations locales présentes sur leur territoire. Elles sont un appui primordial dans les domaines de la gestion, de l'organisation et des contraintes administratives.

Elles jouent aussi un rôle essentiel dans l'élaboration de la politique familiale départementale.

Elles ont pour mission première de représenter les familles à leur niveau. Tout en contribuant au développement du Mouvement dans la France entière. Elles conduisent et coordonnent des projets sur divers champs de compétence comme des plans de formation destinés aux bénévoles et salariés, des programmes sur la santé, la vie quotidienne et la consommation ou le financement européens. Elles agissent souvent en partenariat avec les Conseils régionaux.

Les associations

2500 associations représentent la base du Mouvement. Implantées dans les communes, elles sont essentiellement composées de familles. Elles créent des activités et des services de proximité afin de répondre au mieux à leurs propres besoins. Ces associations contribuent ainsi au développement et au dynamisme des territoires ruraux. À Bellevaux, nous sommes l'une d'entre elles.

L'association de Bellevaux

L'Association Familles Rurales de Bellevaux, créé en 1947, fédère un grand nombre d'adhérents grâce à son restaurant scolaire qui accueille les enfants de maternelle et primaire de l'école publique de Bellevaux ainsi que les enfants de maternelle, primaire et collège de l'établissement scolaire privé de Bellevaux. Les adhérents de l'association sont des résidents de la commune mais aussi des communes voisines comme Lullin, Vailly, Reyvroz...

L'AFR de Bellevaux gère également l'école de musique, le club des anciens du village et depuis 2016 un Accueil Collectif de Mineurs (ACM).

2. Présentation de l'organisateur

Le conseil d'administration

Le bureau:

• Président : MEYNET-CORDONNIER Christophe

• Trésorier : DUCHAUD Valérie

• Secrétaire: BABAZ Eliane

Les membres:

- RIGGI Benjamin
- MEYNET-CORDONNIER Christian
- VAUTEY Charline
- MOUNIER Sarah
- CORBET Nicolas
- TORNIER Anne
- BABAZ Aurélie
- MOUTHON Marie-Claude
- BERNAZ Claude
- CORNIER Amélie
- FAVRAT Stéphanie
- MAUXION-MINDA Charlotte

Notre association compte 312 familles adhérentes, des bénévoles et une équipe de 7 salariés pour le restaurant scolaire et 2 salariés permanents pour l'ACM.

★L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)

L'ACM est situé à Bellevaux sous le statut de l'Association Familles Rurales de Bellevaux et de la loi du 1er juillet 1901, qui a pour but essentiel de regrouper les familles vivant en milieu rural ainsi que d'assurer la défense de leurs intérêts matériaux et moraux. Pour cela l'Association intervient sur les services suivants:

-L'accueil périscolaire -L'accueil de loisirs (extrascolaire)

Ces 2 services permettent l'accueil des enfants. Différents projets sont mis en place afin de répondre aux objectifs fixés.

L'accueil collectif établit ses projets pédagogiques en fonction de ce projet éducatif et du Projet Éducatif de Territorial rédigé avec la commune.

L'accueil de loisirs s'inscrit également dans une démarche d'Education Populaire.



Contexte social et environnemental

1. Présentation de la Commune

Le village de Bellevaux est un village de moyenne montagne situé en milieu rural dans le département de la Haute-Savoie en région Rhône-Alpes. La ville la plus proche, Thonon-Les-Bains, est à 22 km.

Avec ses 1350 habitants, Bellevaux dispose d'un territoire très large puisqu'elle est la deuxième commune la plus étendue du Chablais.

Bellevaux possède des richesses naturelles liées à son environnement, à sa position géographique au fond de la vallée du Brevon. L'évolution de la commune a également été marquée par la présence des moines chartreux.

Bellevaux possède également deux stations de sports d'hiver et propose aussi un tourisme d'été avec des activités sportives comme la randonnée, la via Ferrata accessible depuis le centre du village ainsi qu'un accrobranche ou encore du canyoning ou un parc de VTT.

Notre Commune fait partie de la Communauté de Communes du Haut Chablais avec 14 autres villages :

Essert-Romand, La Baume, La Côte d'Arbroz, La Forclaz, Le Biot,

Les Gets, Lullin, Montriond, Morzine, Reyvroz, Saint Jean d'Aulps, Seytroux et Vailly.

Bellevaux possède deux établissements scolaires:

-un établissement maternelle/primaire public -un établissement maternelle/primaire et secondaire privé

Le village dispose également de quelques commerces comme une boulangerie, une épicerie ou encore une boucherie. Un marché est aussi proposé toute l'année sur la place du village le lundi matin.

Bellevaux est desservie grâce à une ligne de bus régulière qui fait la liaison jusqu'à Thonon-Les-Bains, le Brev'bus pour relier les villages de la vallée et en hiver la navette communale pour les trajets jusqu'aux stations de ski du village. Des transports scolaires sont également organisés pour les 2 établissements du village tout au long de l'année.

Des sorties culturelles ou de découverte du terroir sont aussi possibles grâce aux musées et fermes pédagogiques présents sur la commune.

2. Diagnostic

La présence des deux établissements scolaires est propice à la mise en place d'un secteur jeunesse dynamique sur la commune.

Grâce à la construction de lotissements dans certains hameaux du village, de plus en plus de familles de l'extérieur emménagent sur la Commune et n'ont donc pas de famille proche pour la garde de leurs enfants.

De plus, grâce à la réforme des rythmes scolaires les habitants ont pu découvrir, apprécier et avoir accès à certains loisirs qui donne une nouvelle dynamique au village.

L'Association souhaite continuer dans cette direction et aider les familles à se retrouver pour favoriser les liens sociaux, l'entraide et le loisirs accessible à tous.

Les valeurs éducatives

L'ACM a pour objectif de répondre à une demande de garde et de loisirs pour les familles de la Commune et des communes voisines mais aussi et surtout de pouvoir transmettre nos valeurs éducatives à travers nos différents projets, activités et actions.

Nos objectifs éducatifs ont été fait en lien avec le projet éducatif de notre fédération départementale.

Voici les valeurs éducatives que nous voulons favoriser sur les différents services de l'ACM:

- I. <u>Grandir ensemble pour développer l'entraide, le respect et le partage</u> dans le groupe tout en s'épanouissant dans ses projets personnels
- II. <u>Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement</u>
- III. S'ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité

Les moyens de l'organisateur

1.Les équipements

Pour tous les temps d'accueil de l'ACM, la mairie met à disposition les locaux de l'école publique de Bellevaux.

Pour l'accueil périscolaire:

- La cuisine, qui se situe au rez-de-chaussée du bâtiment primaire
- Les 2 salles d'activités, situé au 1er étage du bâtiment primaire
- La salle de jeux, au rez-de-jardin du bâtiment maternelle

Pour l'accueil de loisirs:

- La cuisine, qui se situe au rez-de-chaussée du bâtiment primaire
- Les 2 salles de classe du rez-de-chaussée du bâtiment primaire
- La salle de classe du rez-de-chaussée du bâtiment maternelle
- La salle de jeux, situé au rez-de-jardin du bâtiment maternelle
- Pour les animateurs, une des salles d'activités du 1er étage dans le bâtiment primaire

Un bureau, au 1er étage du bâtiment primaire, est également mis à disposition pour la direction ainsi que les cours maternelle et primaire.

Un déplacement à pied est nécessaire, mais nous avons également accès au parc de jeux qui se trouve juste à côté de l'école ainsi que le jardin alpin et la salle des fêtes avec son terrain de jeux extérieur. Un peu plus loin nous pouvons accéder au terrain de foot et de tennis du village et plusieurs sentiers de balades.

Le restaurant scolaire, qui est utilisé pour la prise des repas durant la pause méridienne des temps périscolaire ainsi que les repas de l'accueil de loisirs, se situe lui aussi dans les locaux de la mairie à quelques mètres de l'école.

2. Les moyens financiers et humains

Pour le financement de l'ACM nous bénéficions des participations financières des familles à travers les différentes facturations des services proposés mais aussi de subventions de la mairie, du département et de la Caisse d'Allocation Familiale de Haute-Savoie.

D'autres actions en cours de réalisation ou encore à l'état de projet nous aideront à financer de nouvelles activités.

L'ACM fonctionne par le biais du bureau associatif, de bénévoles et d'une équipe d'animation avec une directrice BPJEPS et une animatrice BAFA pour les salariés permanents et des animateurs ponctuels pour l'accueil de loisirs selon le nombre d'inscriptions.

La mairie met également une employée communale à disposition pour tous les temps d'accueil périscolaire.

Présentation des services

1.Les différents accueils proposés

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

L'ALSH accueille les enfants de 3 à 13 ans pendant 4 semaines l'été puis 1 semaine durant les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps. La capacité d'accueil totale est de 50 enfants. Pour les moins de 6 ans la capacité d'accueil maximum est de 24 enfants et de 36 enfants pour les plus de 6 ans. Pour chaque période l'équipe d'animation met en place un thème et des activités en lien avec le projet pédagogique.

La facturation se fait en forfait 5 jours ou à la journée (activités+repas+goûter), le prix dépend du quotient familial des familles. L'accueil se fait sur uniquement réservation.

L'ALSH fonctionne aussi les mercredis des périodes scolaires. Sur réservation, les familles peuvent inscrire leur enfant à la demie journée avec ou sans repas, une facturation est faite en fonction du quotient familial.

L'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire se déroule durant les périodes scolaires tout au long de l'année pour les enfants inscrits à l'école publique de Bellevaux. Les enfants sont accueillis le soir après le temps scolaire.

La facturation est réalisée à l'heure en fonction du quotient familial des familles. Ce temps nécessite également une réservation.

2. Inscriptions et adhésions

Pour toute nouvelle inscription à l'ACM, une demande doit être réalisée à l'adresse mail : <u>familleruralebellevaux@gmail.com</u>. Ensuite, les réservations d'activité se font sur le portail familles. Pour que la réservation soit validée, le dossier doit être complet puis validé par la directrice de l'accueil.

Pour bénéficier de cet accueil, la famille doit être adhérente de l'Association. Une cotisation avec un tarif unique est demandée pour obtenir la carte d'adhésion. Cette carte permet à tous les membres de la famille d'accéder aux différents services proposés par l'Association. Une adhésion est valable pour une année (du 01 septembre au 30 août).

3. Outils d'information et relation avec les familles

L'Association ne possède pas encore son propre site internet, les informations de l'ACM sont disponibles sur le site de la commune de Bellevaux: www.bellevaux.com

L'ACM possède un portail familles qui permet aux familles de:

- Réaliser une inscription ;
- Annuler une inscription;
- Suivre l'actualité de l'accueil;
- Consulter leurs factures;
- Consulter les documents de l'accueil;
- Régler leurs factures ;
- Modifier leur dossier famille.

Les informations sont également affichées sur le tableau d'affichage se trouvant devant l'accueil ou sur le portail d'entrée. Des flyers et autres documents peuvent être transmis directement aux parents par mail ou par le biais des écoles.